

Retour sur la CATSIS du 10 juillet 2018



Signature d'une convention de financement de la construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Biganos :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Autorisation à signer une convention de mise à disposition du terrain d'assiette du nouveau centre d'incendie et de secours de Le Porge :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Autorisation à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre d'incendie et de secours de Bordeaux rive droite et CTA-CODIS de repli :

↳ **Suite aux différentes obligations et contraintes qui se sont rajoutées pour obtenir le permis de construire, il y a lieu d'adapter le budget prévu.**

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Autorisation à signer la prise à bail d'un entrepôt situé dans la zone d'activité de Bordeaux Nord :

↳ **Il s'agit de louer un bâtiment durant la durée des travaux du bâtiment Finamur, ce qui permettra de déplacer le GTL durant 2 ans afin de réaliser les travaux nécessaires.**

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Produits irrécouvrables : admission en non valeur et extinction de créances :

↳ Il s'agit de valider les recettes irrécouvrables.

| **L'UNSA-SDIS33 a voté pour**



Mise en réforme de véhicules et divers matériels :

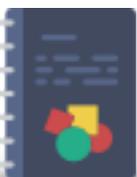
| **L'UNSA-SDIS33 a voté pour**



Concours 2013 de sapeurs-pompiers professionnels de 1ère classe – répartition des recettes :

↳ des lauréats sont recrutés par des SDIS hors zone, les SDIS s'acquittent d'une participation qu'ils versent au SDIS33. Une fois l'épuisement des lauréats atteint, le SDIS organisateur doit restituer le prorata des recettes aux SDIS de la zone qui ont participé au financement de l'organisation du concours.

| **L'UNSA-SDIS33 a voté pour**



Règlement d'évaluation départemental :

| **L'UNSA-SDIS33 a voté pour**



Détermination des taux de promotion applicables pour l'avancement des officiers de sapeurs-pompiers professionnels de catégorie B pour l'année 2019 :

↳ ratios sont fixés à 100 % ce qui permettra à l'établissement d'agir

notamment en fonction des besoins, du nombre de lauréats et de départ à la retraite.

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du SDIS de la Gironde :

↳ Ce rapport est établi en application de la charte européenne pour l'égalité femmes – hommes.

Il concerne tant la situation en matière d'égalité intéressant le fonctionnement de la collectivité que le cas échéant les politiques qu'elle mène sur son territoire.

Le SDIS33 s'engage sur une démarche répondant aux nouvelles obligations.

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Réorganisation du service développement des ressources humaines :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Modification saisonnière du régime de service des sapeurs-pompier professionnels des centres d'intervention et de secours de Soulac sur mer et de Vendays Montalivet : disposition expérimentale :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Convention relative au remboursement des interventions du SDIS33 dans le cadre de l'activité du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) relevant du centre hospitalier universitaire de Bordeaux (CHU) – exercice 2017 – rectificatif :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Octroi protection fonctionnelle Madame Berckmans – prise en charge des frais de déplacement :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Traitement de forfaits post stationnement sur la ville de Bordeaux :

↪ **Le stationnement à Bordeaux est payant, certains véhicules du SDIS ont été verbalisés. Le SDIS a besoin d'autoriser le payeur départemental à payer les amendes pour pouvoir ensuite contester les amendes.**

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Indemnités des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS de la Gironde pour les tâches non opérationnelles :

↪ **L'objet de la délibération est d'actualiser le nombre d'heures que les agents SPV peuvent réaliser en étant rémunérés pour participer à l'entretien du centre lorsque les effectifs sont exclusivement constitué d'effectifs SPV.**

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Autorisation à signer une convention avec le centre de gestion de la Gironde (CDG33) relative à la mise à disposition d'agents chargés de la fonction d'inspection (ACFI) :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour

Mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire-convention avec le centre départemental de gestion de la fonction publique de la Gironde :



↳ Une convention est passée avec le centre de gestion qui assurera un rôle de médiateur systématique pour certaines situations avant qu'elles ne soient portées en justice (ex : décision administrative individuelle défavorable, refus de détachement, refus d'accès à la formation professionnelle, ...)

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Mise en œuvre d'un dispositif expérimental de renforcement des vecteurs de secours aux victimes et indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires armant ces moyens :

↳ Il s'agit de mettre en œuvre des solutions pour répondre aux besoins opérationnels croissants. L'objectif est d'atténuer les désagréments liés aux couvertures de secteurs et de permettre aux SPV notamment du groupement centre d'armer en journée des moyens sanitaires supplémentaires.

L'UNSA-SDIS33 en a profité pour alerter le Directeur sur la nécessité d'augmenter les effectifs professionnels pour répondre à l'augmentation du nombre d'interventions et l'a interrogé sur la prise de conscience des élus politiques du département qui tardent à agir en ce sens.

↳ Le Directeur a répondu qu'il y a une prise de conscience de la part des élus, que les négociations continuent. Il rappelle que sans financement supplémentaire le SDIS ne peut pas augmenter l'effectif de sapeurs-pompiers professionnels.

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour



Désignation d'un liquidateur amiable pour le syndicat des copropriétaires du 22 boulevard Pierre Premier :

| L'UNSA-SDIS33 a voté pour

